

Compte-rendu de la réunion plénière du lundi 18 février 2019
du Conseil de quartier Bastille-Popincourt

Salle des mariages – Mairie du 11^e

1) La réactualisation du plan de propreté :

M. Luc LEBON, Adjoint au Maire chargé de la propreté, des finances, des équipements de proximité et des partenariats européens : La propreté est un sujet extrêmement important concernant le cadre de vie. C'est un service que l'on doit aux Parisiens. Nous allons vous présenter le bilan du nouveau plan de propreté édité en 2015.

M. Stéphane LE BRONEC, Chef de la division Propreté du 11^{ème} arrondissement : Toutes les rues du 11^{ème} sont balayées au moins entre 4 et 7 fois par semaine et lavées 1 à 3 fois, selon les rues.

Nous avons renouvelé l'intégralité de notre parc de véhicules et avons arrêté d'acheter des véhicules diesel depuis 2-3 ans, forçant les constructeurs à nous proposer de nouveaux véhicules, avec de nouvelles motorisations. Le 11^e dispose du parc suivant : 7 laveuses, 5 aspiratrices, des « jumpers » pour les encombrants, et des petits camions verts. Nous attendons aussi des « gloutons », qui sont de gros aspirateurs à roulettes. Nous avons également obtenu deux aspiratrices supplémentaires. Outre les moyens matériels affectés, on fait appel à un marché d'appui pour la collecte des encombrants : un prestataire privé vient renforcer notre capacité de collecte d'objets encombrants. On fait aussi intervenir des plans fonctionnels, à savoir le service de la circonscription fonctionnelle. On fait intervenir ce service en renfort, notamment pour faire des passages dans votre quartier, l'après-midi. Ce service intervient après chaque manifestation.

À partir de fin 2017, on avait obtenu des postes supplémentaires sur des sites estivaux, et très fréquentés, notamment rue de la Roquette, où des agents repassent en balayage. Nous avons aussi embauché des chauffeurs pour conduire ces nouveaux véhicules. Nous avons fortement augmenté nos taux de sorties. Nous constatons aussi une baisse de l'absentéisme. La propreté, c'est des moyens humains, matériels avec un volet qualitatif et d'organisation.

Un nouveau dispositif, appelé « urgence propreté », vient d'être créé. Il s'agit de l'intervention sur demande, pour des encombrants, des déjections canines, d'un petit véhicule électrique avec un nettoyeur haute pression.

Nous avons repris en grande partie nos plans de lavage et d'aspiration et redécoupé certains secteurs sur plusieurs quartiers pour être plus efficaces. L'atelier du secteur St-Bernard est celui qui concerne votre quartier. Sa tâche principale est le déblaiement des marchés. Par ailleurs depuis quelques temps sur votre quartier : on balise, on identifie les dépôts sauvages. La bande de rubalise « Mairie de Paris » apposée sur un dépôt montre qu'il est pris en compte. Les agents de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection, chargés de la lutte contre les incivilités sont alors prévenus. En 30 minutes, nous sommes capables de verbaliser le contrevenant.

En 2018, 6500 procès-verbaux dans le 11^e arrondissement, dont 1500 juste pour les mégots. À titre de comparaison, il y a trois ans, nous étions plus près des 1500 PV à l'année. Ces chiffres sont communiqués non pas pour menacer, mais pour que le fumeur sache qu'il peut être verbalisé et ainsi le rendre plus vertueux.

Vous verrez apparaître des nouveaux modèles de corbeilles de rue : il s'agit de corbeilles à compaction, actuellement en essai place de la République. Ces corbeilles sont complètement fermées avec une capacité six fois plus importante qu'une corbeille normale. Nous en avons commandé un certain nombre qui se trouveront certainement place de la Bastille, et près de la mairie. Ces nouvelles corbeilles sont étanches aux rats. Un autre modèle, plus classique, est également testé sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

Il y a 8 à 10% supplémentaires de volume d'objets encombrants chaque année. On s'est donc réorganisés pour la collecte des encombrants : baisse du temps de transport et du temps destiné à vider les encombrants. Vous avez pu constater que les encombrants restaient beaucoup moins longtemps sur les trottoirs. Je vous rappelle que vous pouvez utiliser l'application « Dans ma rue » pour signaler des encombrants.

Les directions opérationnelles de la Propreté, de la Voirie, des Espaces verts et de la Prévention et de la Sécurité ont mis en place des « équipes transverses », des visites de terrain très régulières : l'idée est que ces responsables de secteurs arpentent le quartier et puissent d'avantage discuter entre eux afin de résoudre tous les dysfonctionnements sur l'espace public (potelets, poteaux de signalisation tordus, trous dans les trottoirs, dans la chaussée, pieds d'arbres détériorés...).

On a lancé des constats de recouvrement, à savoir des PV sur les affichages sauvages, et nous avons enlevé de nombreuses épaves de vélos.

Dans le plan de propreté de 2015, les fréquences de balayage étaient identifiées selon différentes couleurs : les rues en rouge étaient balayées trois fois par semaine, les rues en bleu 4 fois par semaine, et les rues les plus fréquentées 6 à 7 fois par semaine (rue de Lappe, rue de la Roquette). En 2016, nous étions au-delà de nos prévisions en termes de fréquence. Cela s'explique par une grande présence, notamment sur la Place de la Bastille, ainsi que par un absentéisme assez faible. Nous nous sommes améliorés concernant le balayage, mais des progrès sont encore possibles au niveau du lavage. Au début nous pensions laver le quartier deux fois par semaine. Toutefois, les rues de la Roquette, de Lappe et quelques rues adjacentes sont lavées 3 fois par semaine.

Pour conclure, nous pouvons dire que nous avons atteint 70% de nos objectifs.

M. DORTU, conseiller de quartier Bastille-Popincourt : J'habite rue de la Roquette et j'ai beaucoup de questions à vous poser : Pourquoi la municipalité fait-elle appel à une société privée concernant les encombrants ? Comment nettoyez-vous la piste cyclable ? Combien avons-nous de dépôts sauvages dans l'année ? Combien coûtent les nouvelles corbeilles ? Quand est-ce qu'un vélo est considéré comme une épave ?

M. ALLMANG, membre de la commission Espaces Verts / Végétalisation : Je suis président de ma copropriété qui se trouve au 25 rue de la Roquette. Chaque mercredi soir, nous pouvons constater que les gens urinent, défèquent, vomissent dans le retrait. L'hiver, le lavage est plutôt

bon, mais l'été, c'est beaucoup plus sale. Nous avons même eu des campements l'été avec du carton. Dès lors, assurez-vous le même service l'été ?

Mme COMBES, membre de la commission Espaces Verts / Végétalisation : Pour quelles raisons les poubelles ont-elles été enlevées square Olga Bancic et esplanade Renée Lebas ?

M. LEBLIC, membre de la commission Espaces Verts / Végétalisations : À titre personnel, je trouve que la situation est de pire en pire dans le secteur Charrière et Saint-Bernard.

Interventions d'habitants :

- Est-il possible d'installer des caméras pour lutter contre les incivilités, notamment dans les zones où il y a des espaces verts ? Des déchets sont souvent présents rue de Charonne au niveau d'Emmaüs.
- Beaucoup de déchets sont présents boulevard Richard Lenoir, les rats sont à leur aise. Il y a même une différence notoire de propreté boulevard Beaumarchais côté pair (11^e) et impair (3^e-4^e). Les forains place de la Bastille salissent également le boulevard.
- Le passage des Taillandiers est devenu un urinoir à ciel ouvert.
- Je suis porteur du projet « Vigirue », déposé au Budget participatif cette année, et propose d'avoir des référents citoyens par quartier sur la propreté. Aussi, quel est le bilan de l'expérimentation des bacs marron dans le 12^e ?

Mme ROY, référente de la commission Propreté / Cadre de vie : Combien y a-t-il d'inspecteurs ? Vous parlez de la transversalité avec les services des espaces verts, mais comment sont entretenus les pieds d'arbres du boulevard Richard-Lenoir, accidentogènes ?

M. LE BRONEC : Sur des secteurs qui en ont le plus besoin, on renforce la collecte des objets encombrants avec une prestation partagée avec le 12^e et le 20^e arrondissement, le dimanche et le lundi. La prestation est passée dans le cadre d'un marché public avec l'entreprise Derichebourg. Je pense que vous faites référence aux ENC, des grosses machines, concernant les engins bruyants rue de la Roquette. Il ne s'agit pas de nouveau matériel. Concernant la rue de la Roquette, on passe à 6h, car plus tard elle est trop fréquentée. Les pistes cyclables sont nettoyées par un véhicule et un agent, nous n'avons pas de souci particulier. On collecte 3000 tonnes de gravats. 3000 PV sur les dépôts sauvages ont été recensés pour 60% d'encombrants déclarés. Les corbeilles à compaction coûtent 4 500€, pose comprise. S'agissant des épaves vélos, les agents de la propreté font un signalement, puis elles sont ramassées par le service spécifique.

M. Luc LEBON : Si vous craignez que votre vélo soit considéré comme épave et retiré, n'hésitez pas à le marquer. Un système de marquage national existe, le « bicycode ». Cela coûte 1 ou 2€.

M. LE BRONEC : Concernant la rue de la Roquette, nos services interviennent 2 ou 3 fois par semaine. Une coordination existe avec les services sociaux en cas de campement sauvage. Nous intervenons dans cette zone, le mardi et le vendredi. La rue de la Roquette reste une zone délicate. En termes de saisonnalité, on met plus de moyens l'été que l'hiver. Mais cela reste peut être encore insuffisant. Toutefois, cette rue est nettoyée de fond en comble.

M. Luc LEBON : Historiquement, les rues à Paris sont nettoyées le matin en deux tranches horaires. Toutefois, nous constatons que les usages changent, qu'il y a de plus en plus de monde dans les rues. Nous voulons développer les interventions en journée.

M. LE BRONEC : On retire les corbeilles qui sont susceptibles d'être attaquées par des rats. Sur le quartier Saint-Bernard, peut être que l'on intervient un peu moins, car nous intervenons sur d'autres secteurs. Mais je pense que l'on peut inverser la donne assez facilement. Au sujet de la végétalisation, il est plus facile pour nous de nettoyer un trottoir qu'une jardinière. Il existe des permis de végétaliser qui peuvent régler certains points noirs. Cela ne marche pas tout le temps, mais ça peut régler certaines situations.

Il n'y a pas un nombre fixe d'inspecteurs par arrondissement, car le service traite le 11^{ème} et le 12^{ème} arrondissement, ainsi ce chiffre est fluctuant. De plus, ils font intervenir une brigade pour des opérations un peu plus fortes, selon les thématiques..

M. Florent HUBERT, Conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public, Référent du conseil de quartier Bastille-Popincourt : J'aimerais apporter quelques éléments concernant des questions qui ont été posées concernant le quartier. Concernant le secteur Saint-Bernard, Candie, Forge-Royale, nous sommes conscients que c'est un sujet récurrent. C'est un des points noirs du quartier. Dès lors, j'attire votre attention sur un projet qui a été déposé au Budget participatif pour la requalification du passage Saint-Bernard et le recoin Candie-Forge Royale. Ce projet est en cours d'instruction par les services techniques. J'ai bon espoir qu'il soit accepté. Deuxième sujet : les baraques foraines du Boulevard Richard-Lenoir. Il y a eu une évolution réglementaire concernant l'installation des baraques foraines. Désormais un appel à projet doit être lancé pour chaque site parisien. Un appel à projet a été lancé, identifiant des emplacements, et des dossiers ont été déposés. Il n'y a pas eu d'appel à projet sur ce site, il ne devrait donc plus y avoir d'installations foraines sur le boulevard Richard Lenoir. Troisième point important : les pieds d'arbres sur le marché Bastille, dont on parle très régulièrement. Ils ont été refaits il y a 4 ou 5 ans pour le marché Bastille, et il y a 2 ou 3 ans pour le marché Popincourt, au croisement du boulevard Richard-Lenoir avec la rue Oberkampf. Nous ne pouvons pas traiter l'ensemble des pieds d'arbres, notamment certains des plus problématiques car cela nous imposerait de couper certains arbres. Toutefois, nous venons d'obtenir, grâce à la mobilisation de François Vauglin, une enveloppe exceptionnelle de 80 000 euros pour pouvoir intervenir sur les pieds d'arbres du marché Bastille, pour éviter de marcher dans la boue et les chutes, on va refaire le dallage également.

Enfin, quelques mots pour remercier M. LE BRONEC pour son engagement, comme en témoigne une nouvelle fois sa présence ce soir. Merci aussi à ses équipes.

2) Ouverture du jardin Breguet :

M. Florent HUBERT : Le jardin Breguet devrait être ouvert fin mars. La question qui se pose est celle de son ouverture ou fermeture. Il est en cœur de parcelle. Aujourd'hui, nous pensons plutôt le fermer. Nous nous félicitons d'avoir un nouveau jardin encore plus proche du cœur du quartier.

Mme Joëlle MOREL, conseillère de Paris, conseillère déléguée aux Espaces Verts, à la Biodiversité et au Plan Climat : Ce jardin est un espace important au cœur d'un îlot. Nous pouvons craindre des incivilités. Ce jardin va faire à peine 900 m². On va y mettre, semble-t-il, de petites grilles, mais je sais à quel point il est compliqué d'obtenir de petites grilles, car cela n'empêche pas les incivilités, et la police ou la DPSP ne rentreraient pas dans ce cas précis. La meilleure façon, selon moi, de répondre est de mettre de la présence humaine. C'est ce que j'ai demandé pour le jardin Truillot.

Mme Delphine GOATER, référente de la commission Santé, Solidarité, Egalité Homme-Femme : Quand est prévue la marche exploratoire concernant l'îlot Breguet ?

M. Florent HUBERT : Je vous tiendrai rapidement informé, la date n'est pas encore connue.

Intervention d'un habitant : Le jardin Breguet sera-t-il soumis aux horaires peu indigestes, surtout pour les enfants ?

Mme Joëlle MOREL : Votre question est intéressante. À titre personnel, je suis favorable à travailler sur la question des horaires des jardins.

M. François VAUGLIN, Maire du 11^{ème} arrondissement : Je voulais vous dire quelques éléments en complément de ce qu'ont dit Joëlle MOREL et Florent HUBERT sur cette question. Nous ne sommes pas dans la même configuration que le jardin Truillot. En effet, le jardin Truillot remplit une fonction qui est traversante, et c'est pour cela qu'il est très utilisé, nuit et jour. D'ailleurs, il permet une connexion très pratique dans le quartier. Dans le cas du jardin Breguet, nous ne sommes pas dans ce cas de figure-là. D'ailleurs, il y a une voie-pompier qui longe un bâtiment avec des logements. Quand on est rue Breguet, c'est le bâtiment qui est à droite, en face du gymnase. La question de mettre une grille est très ouverte, mais nous ne sommes pas dans un cas de figure d'insécurité. En matière d'usage, le passage sera maintenu, quelle que soit la solution. Les travaux doivent être terminés le 15 mars. Nous pouvons nous laisser quelques temps pour voir comment ça se passe.

3) Le Budget participatif :

M. Hervé BRUN, membre de la commission Culture et sport : En 2019, on a redéposé un projet pour de valorisation du recoin de la rue Candie et du passage Saint-Bernard. Ce recoin est souvent jonché d'ordures. Une personne a également déposé un projet similaire passage Sedaine.

M. Florent HUBERT : Nous avons moins de projets déposés. La première explication possible est que la plupart des projets ont été réalisés. Une deuxième explication : nous avons eu tellement de projets sur l'espace public que nous avons eu moins de projets pour les équipements tels que les écoles, les crèches. Et puis, tous ces projets ont dépassé la capacité de traitement des services. Dès lors, il n'y aura plus de projets de réaménagement de voirie soumis au vote. Mais des projets de végétalisation, d'embellissement sont toujours possibles afin que le projet Candie puisse être jugé de façon positive.

Je vous informe qu'une réunion sur l'ensemble des réalisations des projets votés se tiendra à la fin du premier trimestre de cette année.

4) L'actualité des commissions

M. Fabrice GUIHO, référent de la commission Culture et Sport : Notre prochain projet est l'organisation d'un concours photos sur le 11^{ème} arrondissement. Vous êtes conviés à venir à notre prochaine réunion, qui se tiendra le 12 mars. À titre d'information, un beau livre a été réalisé par le conseil des seniors, *Notre 11^{ème}, des rues, une histoire*. Nous allons organiser un repas solidaire, comme chaque année, et la Commission Culture et Sport participera à l'animation de cette journée.

J'aimerais vous parler du projet qui concerne le square Louis Majorelle, l'esplanade René Lebas et l'espace Nordling. Nous devons faire en sorte que ce projet respecte la solidarité et soit pensé dans une démarche de démocratie participative. Quand nous nous sommes réunis, nous avons appris que des ruches allaient être installées dans le square Majorelle par la Mairie centrale, et c'est un résultat désastreux pour la végétalisation. Nous n'avons pas été concertés. Dans notre diagnostic, nous avons noté que les toilettes publiques doivent être mieux entretenues et doivent être accompagnées d'une signalétique. Les bancs devraient aussi être mieux adaptés et accompagnés de poubelles.

Mme Claire DEFFONTAINES, coordinatrice de l'association du quartier Saint Bernard : Ce qu'il faut retenir, c'est que les choses avancent. Cela fait 30 ans que nous sommes dans le quartier et nous avons envie d'être constructifs. Ce diagnostic partagé n'a pas été écrit ensemble. Il y a des choses sur lesquelles on se retrouve et d'autres sur lesquelles on ne se retrouve pas. Il y a eu une réunion très intéressante organisée en mairie par Joëlle MOREL où chacun a pu s'exprimer. Je ne veux pas que l'on s'éternise sur cette histoire de rucher car, pour nous, ce n'est pas vraiment un problème, à part le fait que ça n'a pas été discuté en amont avec tous. Ce qui est urgent c'est que les gens qui sont concernés puissent être là à la prochaine réunion. Nous voulons que cette réunion soit initiée et animée par la mairie, et on veut qu'elle soit la plus représentative possible. Nous, on s'engage à prévenir le maximum de personnes représentatives du quartier. Nous aimerions avoir un plan ou faire une marche exploratoire. Il faut que ça avance.

Mme Joëlle MOREL : Je ne vais pas refaire l'ensemble de l'histoire du Budget participatif. Toutefois, depuis que je suis élue, je constate la volonté d'unification du square Majorelle et du square Nordling. Nous avons fait une marche exploratoire, et ce projet revient souvent dans le cadre du Budget participatif. C'est aujourd'hui porté par de nombreux acteurs. Je ne vais pas me focaliser sur les ruches puisque nous allons avoir l'occasion d'en reparler beaucoup. C'est aussi tout un processus qui s'est mis en place. C'est essentiellement la Ville de Paris, au niveau du cabinet de Pénélope KOMITES, qui veut appliquer le plan « biodiversité », que nous avons voté au Conseil de Paris, et qui a proposé un appel à projets, et un certain nombre d'apiculteurs ont répondu. Dans le 11^{ème} arrondissement, nous n'avons eu qu'un seul site retenu par la Ville de Paris, à savoir votre square. Quand j'ai su que c'est votre square qui a été retenu, j'ai tout de suite pensé que c'était une bonne nouvelle. Dans le 11^{ème} seul un apiculteur a répondu à ce projet, et il a été accepté de manière unanime. Lors d'une visite avec la Direction des Espaces Verts, l'apiculteur a fait trois propositions d'installation. Toutefois, la Direction des Espaces Verts a défini un seul emplacement. Je voulais que cet apiculteur rencontre l'association du quartier : un

premier temps d'échange a eu lieu et, à cette occasion, l'association du quartier Saint Bernard a fait des réserves sur l'emplacement choisi. La prochaine réunion aura lieu le 12 mars, en fin d'après-midi, en mairie. À cette occasion, nous retravaillerons ensemble à partir de vos contributions respectives. Il nous faudrait des plans, voire une maquette.

Mme Delphine GOATER, référente de la Commission Santé, Solidarité / Égalité Hommes-Femmes : Notre repas solidaire se tiendra le 15 juin au square Charles Dallery, mais nous vous en reparlerons. Avec l'ASQP, nous organisons, le 9 mars, une balade dédiée aux femmes remarquables du 11^{ème} arrondissement de 15h à 17h. Rendez-vous place Hubertine AUCLERT. Nous allons maintenant passer à la démographie médicale dans le 11^{ème}. De nombreux généralistes sont en fin de carrière et ne trouvent pas de remplaçants.

Mme Maria DEMIDOVA, membre de la Commission Santé, Solidarité / Égalité Hommes-Femmes : Entre 2014 et 2017, nous avons perdu 3% des médecins généralistes. 70% des médecins en retraite ne s'occupent pas de leur remplaçant. Le 11^{ème} se situe en bas de l'échelle : nous avons moins de 10 généralistes pour 10 000 habitants. Nous allons vous proposer le vote d'un vœu pour « une nouvelle maison de santé dans le 11^{ème} arrondissement ».

M. Florent HUBERT : Le cadre n'ayant pas été respecté, nous ne pouvons pas procéder formellement au vote d'un vœu. Toutefois, par principe, vous pouvez donner votre avis, de façon informelle. Représentez votre vœu dans le cadre lors de votre prochaine plénière pour qu'un vote puisse avoir lieu.

M. Jean-Pierre CORSIA, conseiller d'arrondissement, délégué à la vie associative et à l'économie sociale, solidaire et circulaire : Je me permets juste d'intervenir pour vous dire que je travaille en lien avec le CICA, qui est une instance inter-associative, qui intègre de nombreuses associations travaillant sur différents thèmes. Depuis un an et demi, il travaille sur la prévention santé. La plupart des centres de santé ont été auditionnés. Ce travail va donner lieu à une restitution. Une conférence aura lieu le 16 avril sur les questions de prévention. Plusieurs professionnels de santé seront présents pour nous faire un retour d'expérience. Sur le site de la mairie, un guide ressources avec l'ensemble des professionnels de santé du 11^{ème} arrondissement est accessible.